

STE RADEGONDE DES NOYERS



Bulletin communal n° 33

Décembre 2022

Madame, Monsieur,

L'année 2022 va se terminer difficilement pour nous tous : hausse de l'énergie, des produits alimentaires, contexte difficile amplifié par les conflits qui surgissent par-delà le monde.

Dans ces situations délicates, nous, élus avons un rôle essentiel : maintenir ce qui fait Nation, en étant attentif, afin d'apporter une aide.

Cette année après deux ans de COVID, nous reprendrons les Vœux du Maire, qui se dérouleront

le Vendredi 14 Janvier 2023 à 10 H 30 à la Salle des Fêtes, afin de partager le Verre de l'Amitié, moment de retrouvaille et de convivialité qui permettra également aux nouveaux habitants, s'ils le souhaitent, de faire connaissance.

Je vous énonce brièvement nos gros travaux effectués, en cours et à venir :

- ❖ Comme vous l'avez peut-être constaté, les travaux d'aménagement du parking et du Skatepark ont débuté ; ceux de la Construction de la Passerelle commenceront avant la fin de l'année.
- ❖ La restructuration du restaurant scolaire devrait débuter au premier semestre 2023.
- ❖ Nos routes de Marais, plus de 60 000.00 euros ont été injectés en 2022.
- ❖ Nos pieutages : Route de la Chevrotière
- ❖ L'entretien courant de notre patrimoine

Tous ces travaux ne peuvent se réaliser que grâce au travail des élus : décision de valider les projets, montage des dossiers, demande de subvention, etc.

Je remercie, ici, les secrétaires pour le travail effectué lors de la constitution des dossiers.

Rappelons ceci : Un Projet représente une année et demie de travail, entre :

- ✓ la constitution des dossiers,
- ✓ les demandes de subvention, auprès de l'Etat, la Région, le Département, le Sydev, la CAF ou autres organismes concernés,
- ✓ le lancement des appels d'offres,
- ✓ l'assurance d'avoir les fonds nécessaires,
- ✓ la budgétisation des projets ou le report des crédits au budget suivant,
- ✓ la vérification que les permis, autorisations de travaux, voirie et autres, soient en règle.

Un point sur l'économie d'énergie :

- ❖ L'éclairage public va être réduit : extinction à 22 h 00 jusqu'à 6 heures du matin
- ❖ Les dépenses de nos 13 contrats locaux ont coûté en 2022, environ 25 600.00 €, En 2023 avec les hausses, une perspective du coût de la dépense est évaluée à 61 150.00 €. Nous avons donc pris à contre cœur la décision de rejoindre l'Edf afin de bénéficier des tarifs réglementés, avec à la clé une économie de 20 000 € et de sortir momentanément de ces contrats, qui faisaient jusqu'à présent partie du groupement de commande géré par le Sydev.

Dans ce contexte très difficile, vous avez dû recevoir vos taxes foncières. C'est l'unique recette fiscale qui reste à la commune.

Dans la grande majorité, vous avez pu constater une hausse de 3.40 % : c'est l'Etat et lui seul qui a pris l'initiative de cette hausse, que vous pouvez retracer dans la rubrique base 2021 – base 2022.

L'Etat annonce une hausse de 7 % pour 2023.

Tout ceci pour vous informer que toutes les taxes telles que :

- Le foncier bâti
- La gémapi –(Gestion des milieux aquatiques et des préventions des inondations)
- Les ordures ménagères en 2023, au taux de 14,47 %

sont adossées à ces bases.

C'est le seul levier fiscal pour la commune.

Pour nos salariés, le point d'indice cette année, a été relevé à 3.5 %. Aucune augmentation n'avait été faite depuis 10 ans, le point d'indice étant gelé.

Pour suivre le coût de la vie, il reste du chemin à parcourir

Demandons à l'Etat de compenser de 3.5 % la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Remercions, ici les associations du Village, anciennes et nouvelles, qui après deux années difficiles, ont recommencé leurs activités avec succès; le conseil municipal est resté à l'écoute pour les aider au mieux, compte tenu de la situation.

Merci aux bénévoles, qui donnent du temps pour animer notre village, permettant à celui-ci d'être attractif et de maintenir le lien intergénérationnel.

Faisons confiance à nos commerces et nos artisans, **poumon économique de notre Village.**

Une pensée à tous ceux qui vivent seuls, malades, aux personnes décédées qui ont œuvré également à la renommée et vitalité de notre bourgade.

Je remercie l'ensemble du personnel communal « cantine – garderie- Ecole- agents des espaces verts et des bâtiments – secrétaires ».

Les élus sont exigeants, mais les résultats sont là, merci à tous.

Chers Administrés,

Je vous souhaite au nom de l'ensemble du Conseil Municipal de très bonnes fêtes de Fin d'Année, mais n'oublions pas nos plus démunis, et les plus vulnérables, nos anciens.

Nous serons très heureux, l'équipe municipale et moi-même de vous retrouver

Le 14 Janvier 2023 à 10 h 30 à la Salle des Fêtes,

Prenez Date...

Le Maire,

René FROMENT

Table des matières

Pages 2 et 3 - Mot du Maire

Page 4 - Table des matières

Page 5 – Votre Mairie...

Page 6 – JSP « Les Pertuis »

Page 7 – Les Sapeurs Pompiers

Page 8 et 9 – DICRIM

Page 10 – C.C.A.S.

Page 11 – Associations en lien avec le social

Pages 12, 13, 14 – Commissions Travaux – Bâtiments / Voirie, chemins, trottoirs / Environnement, cadre de Vie

Page 15 – Vivre Ensemble...

Page 16 –Commission Artisanat, Commerce, Tourisme

Page 17 – Commission Ecole, Cantine, Garderie

Page 18 - la Restauration scolaire / L'Accueil Périscolaire « Les Grenouilles »

Page 19 – Conseil Municipal des Jeunes / Chapuymorad

Page 20 – Ecole Publique

Page 21 – Amicale Laïque

Page 22 – Regroupement Pédagogique Intercommunal – Ecole Sainte Thérèse

Page 23 – Bibliothèque Municipale / P.C.S.

Page 24 – Comité des Fêtes

Page 25 – Gymnastique Volontaire / La Joséphine

Page 26 – FC2 Sud Vendée

Page 27 – Pétanque Loisir du Marais / l'Anguille Chaillezaise

Page 28 –Club Tennis de Table Radegondais / A.R.T.I.S.T.

Page 29 – Scène en Rad'

Page 30 - Club du 3^{ème} Age « L'Espoir »

Page 31 - Société de Chasse

Page 32 – La Cavalerie de la Sablière

Page 33 – Les grands projets de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral en 2023

Page 34 – France Services

Page 35 – Etat civil 2022

Page 36 – Manifestations 2023

VOTRE MAIRIE

Ouverte au public :

- Lundi : 8 h 00 – 12 h 00 / 13 h 30 – 16 h 00
- Mardi : 8 h 00 – 12 h 00
- Mercredi : 8 h 00 – 12 h 00
- Jeudi : 8 h 00 – 12 h 00 / 13 h 30 – 16 h 00
- Vendredi : 8 h 00 – 12 h 00
- Samedi matin sur rendez-vous



Permanences du Maire et des adjoints :

- Lundi de 10 h 00 à 12 h 00 : Paul BOURNEL 3ème Adjoint
- Mardi de 10 h 00 à 12 h 00 : René FROMENT, Le Maire
- Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 : Annie ROBIN, 1ère Adjointe
- Jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 : Monique SUREAU, 2ème Adjointe
- Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 : René FROMENT, Le Maire

Téléphone : 02.51.28.60.12

Fax : 02.51.28.67.14

Courriel : mairie-ste-radegondaise@wanadoo.fr

Site internet : www.sainteradegondedesnoyers.fr

Page facebook : Sainte Radegonde des noyers





L'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers 'Les Pertuis'

Aujourd'hui, l'association des JSP 'Les Pertuis' regroupe 18 jeunes âgés de 13 à 17 ans et provenant de 3 secteurs différents (Chaillé-les-Marais, Nalliers et Champagné-les-Marais). Ces jeunes ont tous un rêve en commun : intégrer le centre de secours de leur secteur pour pouvoir porter secours à ceux qui en ont besoin.



Chaque jeune s'engage pour 4 ans de formation. La formation, ce sont des cours qui ont lieu chaque samedi dans les casernes de Chaillé-les-Marais, Nalliers ou Champagné-les-Marais. Ils s'engagent aussi à participer à diverses activités comme des marchés, des manœuvres devant un public émerveillé, le CROSS départemental ou encore la journée départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Depuis deux ans, ils participent au « ChaPuyMoRad », un après-midi qui permet aux Jeunes Sapeurs-Pompiers de mettre en pratique certaines « manœuvres incendie » et gestes de premiers secours qu'ils ont appris pendant leur(s) année(s) de formation et, pourquoi pas, faire naître une vocation chez certains qui viennent les regarder.



Pour l'année 2023, quelques projets sont en cours de préparation. Notamment, une journée cohésion début juillet pour permettre aux jeunes de se retrouver et de s'amuser après une année riche en émotions. Pour financer cette journée, les jeunes vont participer à des ventes de pizzas ou encore de saucissons. Pour les remercier de leur investissement, les jeunes vont se voir remettre un polo avec le logo de l'union départementale et l'écusson de leur section qu'ils vont pouvoir garder comme un souvenir de leurs 4 années de formation.

La cotisation annuelle des mairies, nous permet d'habiller nos jeunes. Grâce à l'implication des différentes communes (Chaillé-les-Marais, Champagné-les-Marais, Sainte Radégonde-des-Noyers, Nalliers, Mouzeuil Saint-Martin, Le Langon, Puyravault, Moreilles et Vouillé-les-Marais), que nous remercions chaleureusement, nous pouvons acheter du matériel neuf et offrir par conséquent une formation de meilleure qualité.

La Secrétaire et le Président du Bureau des JSP

SAPEURS POMPIERS DE CHAILLE LES MARAIS

Notre centre d'incendie et de secours est constitué d'hommes et femmes qui vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.



Votre contact :

Capitaine Jean-Noel Roger

06 75 94 88 70

Jean-noel.roger@sdis-vendee.fr

Principales conditions d'engagement

Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à tous. Cependant, il est régi par quelques conditions, précisées par le décret relatif aux sapeurs-pompiers volontaires :

- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs
- Résider légalement en France
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées

Conditions d'aptitude physique et médicale

Le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels est soumis à des conditions d'aptitude physique et médicale.

Obligations relatives à l'engagement sapeur-pompier

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur. La première année constitue une année probatoire.

L'activité de sapeur-pompier volontaire s'exerce avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et notamment de la Charte nationale du sapeur-pompier volontaire.

Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale.

Dossier de candidature

Pour s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, il suffit d'adresser sa candidature directement au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de votre département, ou au centre incendie et de secours le plus proche de votre domicile en joignant :

- une lettre de motivation

Formation

Le sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement ainsi que d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière

La formation initiale du sapeur-pompier volontaire comprend une période probatoire et est dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans. Elle est adaptée aux missions confiées et nécessaire à leur accomplissement. En attendant son acquisition, le sapeur-pompier volontaire peut intervenir sur des opérations au fur et à mesure de l'assimilation des unités de valeur.

Adoptez

les bons

Réflexes

SAINTE-RADÉGONDE- DES-NOYERS



La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques de votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population en cas d'évènement majeur vous sont présentés.

Lisez attentivement ce document et conservez-le.

NUMÉROS UTILES :

Mairie : 02 51 28 60 12 / mairie-ste-radebond.ise@wanadoo.fr

Comptiers : 18 ou 112 (depuis un portable)

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Météo France : 02 40 05 29 30

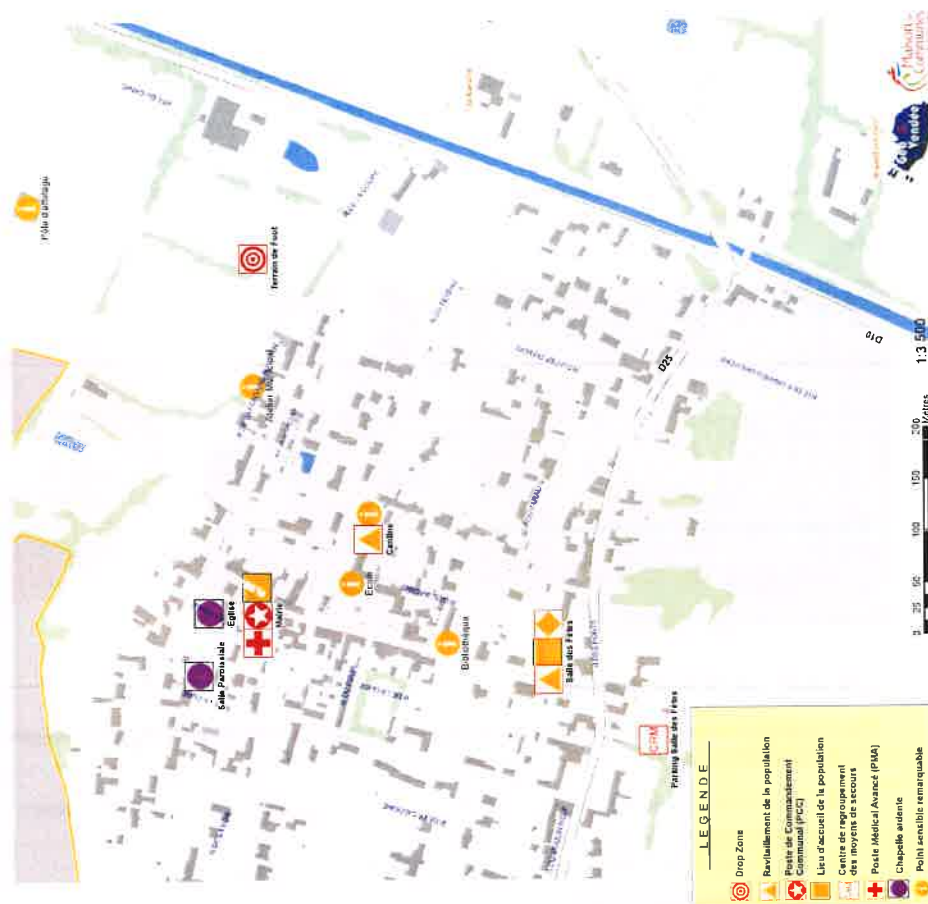
Préfecture : 02 51 36 70 85

DICR!M

Document d'Information
Communal
sur les Risques Majeurs

Document
à conserver !

- 8 -





Canicule / Grand froid

Il y a une canicule et cela représente un risque pour la santé lorsqu'il fait très chaud.
la température descend très peu la nuit et cela dure plusieurs jours.
Un épisode de grand froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

AVANT

- Les personnes à risques (personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de grande précarité ou isolées) peuvent se faire connaître auprès de la Mairie afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas d'événements climatiques extrêmes
 - Chacun doit être attentif à ses voisins, amis ou famille
- PENDANT Canicule**
- Boire beaucoup d'eau
 - Ne pas faire d'efforts physiques intenses (sports, jardinage, bricolage)
 - Ne pas rester en plein soleil
 - Ne pas consommer d'alcool
 - Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur
 - Porter des vêtements légers amples et clairs sans oublier un chapeau quand on est à l'extérieur

PENDANT Grand froid

- Mettre des vêtements chauds, couvrir particulièrement les parties du corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds
 - Éviter de sortir les bébés, même bien protégés
 - Se nourrir convenablement et ne pas boire d'alcool
 - Maintenir un certain niveau d'activités physiques tout en évitant les efforts importants
 - Chauffer son logement sans surchauffer et l'aérer une fois par jour pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone
- APRÈS**
- Si l'on ressent le moindre inconfort, ne pas hésiter à demander de l'aide (voisins, médecins, SAMU)



Séisme

Depuis le 1^{er} mai 2011, Sainte-Radégonde-des-Noyers est en zone de sismicité 3 (modérée).
Cette nouvelle réglementation impose l'application de règles parasismiques pour les constructions neuves ainsi que l'obligation d'informer tous les acquéreurs locaux de ce risque sur la commune.

AVANT

- Repérez les points de coupure du gaz / eau / électricité
- Fixez les appareils et les meubles lourds

PENDANT

- Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme
- A L'INTERIEUR :**
- Mettez-vous près d'un mur, une colonne portante ou sous des meubles solides
 - Eloignez-vous des fenêtres
- A L'EXTERIEUR :**
- Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)
- EN VOITURE :**
- Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secourus

APRÈS

- Après la 1^{ère} secousse, mettez-vous des répliques
- Ne prenez pas les ascenseurs
- Coupez l'eau, l'électricité, le gaz
- En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités
- Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après la fin des secourus, en raison d'éventuels raz-de-marée
- Si vous êtes bloqué sous des débris, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation...)



Submersion marine

La submersion marine est une inondation de la zone côtière par la mer dans des conditions météorologiques extrêmes (forte dépression atmosphérique, vent violent, forte houle) et marégraphiques sévères (fort coefficient).
Lieux susceptibles d'être inondés :
Partie Sud-Ouest de la Commune de l'Épine au Cinq Abbés

AVANT

- Mettez hors d'eau meubles / objets précieux / produits polluants
- Coupez gaz et électricité
- Obturez les entrées possibles d'eau : portes, fenêtres, ...
- Stationnez les véhicules sur des points hauts
- Préparez-vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités

PENDANT

- Si la montée des eaux est brutale, gagnez rapidement un point haut (colline) ou montez à l'étage
- N'entrez pas dans une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue

APRÈS

- Informez les autorités de tout danger
- Apportez une première aide aux voisins
- Dans votre maison : aérer / désinfectez à l'eau de javel / chauffez dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent
- Évaluez les dommages et contactez votre assureur



Vent violent Orage

Météo France couvre les dangers par une vigilance météo.
Pour le vent fort :
- En cas d'alerte orange, des vents compris entre 100 et 130 km/h sont prévus, soyez très vigilant.
- En cas d'alerte rouge, le vent souffle à plus de 130 km/h, une vigilance absolue s'impose.

AVANT

- Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- Rentrez les animaux
- Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

- Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- Débranchez les appareils électriques
- En ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers
- N'intervenez pas sur les toitures
- Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

- Ne touchez pas aux câbles électriques
- Informez les autorités de tout danger
- Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toitures, ...)

EN CAS D'ALERTE ROUGE

- Restez chez vous ou gagnez un abri en dur et n'en sortez pas

Les bons réflexes dans toutes les situations

Préparez votre kit sécurité

Radio à piles, lampes de poche, piles, réserve d'eau potable et de nourriture, papiers personnels, médicaments urgents

N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours

Ne téléphonez qu'en cas de danger vital



Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent

Évacuez ou confinez-vous



Écoutez la radio

Alouette 91.5 MHz

France Bleu Loire Océan 96.9 MHz

RCP 92.5 MHz



Centre Communal d'Action Sociale

Quelques informations concernant nos actions et décisions au cours de l'année 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois cette année :

1. En Mars, pour les votes du Compte Administratif 2021 et le Budget Primitif 2022, la participation financière aux ALSH de la CCSVL ainsi que la réadhésion à l'UNCCAS.
Nous avons évoqué les situations des personnes en grandes difficultés, liées à cette crise sanitaire qui perdure et pour lesquelles nous sommes intervenues.
2. En Juin, pour les votes de l'adhésion obligatoire au Syndicat e-collectivités (dématérialisation des actes) et l'aide financière accordée aux familles pour les Colos apprenantes organisées par les Francas. La situation sanitaire s'améliorant, nous prévoyons d'organiser le goûter et de contacter un animateur. La Préfecture ayant déclenché le Plan Canicule, nous avons appelé et visité les personnes fragiles et isolées.

3. En Septembre, pour informer les membres du CCAS d'un don de 100 euros au CCAS (collecte réalisée lors de l'hommage à Pierre METAIS qui a œuvré pour une action sociale de proximité).



Dans le cadre de la prévention Séniors, la CCSVL a organisé le 1^{er} atelier à la formation 1^{er} secours en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers qui s'est déroulé le 1^{er} septembre 2022 à la Salle des Fêtes. Pour le 1^{er} semestre 2023, la Commission Sociale (CCSVL) élabore le programme d'activités pour les séniors.

Le Conseil Départemental a organisé le 1^{er} RDV de l'autonomie le 19 septembre 2022 à Luçon sur le thème de l'accompagnement des Aînés dépendants en EHPAD. Au regard d'une actualité sociale chargée émanant de nos institutions et nos partenaires, beaucoup d'informations en Mairie ont été diffusées (affichage, site internet de la commune).

Pour le goûter, l'animateur retenu est PHIL'RETRO ; les invitations vont être préparées par le secrétariat de la Mairie et distribuées avant les vacances de la Toussaint.

4. En novembre, nous nous sommes réunis pour finaliser l'organisation (décorations, achats, commande chez le boulanger) et préparation de la salle.

C'est dans une Salle des Fêtes magnifiquement décorée, grâce à l'implication de toutes et de tous, que nous avons accueilli nos aînés (70) parmi lesquels des jeunes retraités et des nouveaux habitants qui étaient contents de se retrouver pour partager cet après midi convivial animé par PHIL'RETRO ; les douceurs offertes et le goûter servi par les élus, aidés par trois conseillères municipales des Jeunes ont été très appréciés, dans une ambiance chaleureuse.

Des coffrets seront distribués aux personnes qui n'ont pas pu venir pour des raisons de santé.

Nos résidents des 3 EHPAD ont reçu leurs colis gourmands ainsi que le Bulletin Communal.



Les membres du CCAS vous souhaitent Santé et Bonheur pour 2023

Diverses associations ou organismes vous aident pour différents services pour tous les âges :



Notre association locale ADMR de Chaillé-les-Marais intervient sur votre commune. Depuis plus de 70 ans, l'ADMR propose des services à domicile pour tous publics (ménage, repassage, aide à la toilette, courses, téléassistance, répit pour les aidants..) mais aussi pour la famille avec notamment la garde d'enfants à domicile. Notre association ADMR se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les services, les devis sont gratuits et les prestations ouvrent droit au crédit d'impôts de 50%

Téléphone : **02 52 61 47 47**

Mail : maraislittoral@admr85.org

www.admr85.org

facebook : ADMR Vendée Actualités



www.aktif-emploi.com

ou nous contactez par téléphone

au **02-51-27.95.59** et par mail :

actiflucon@aktif-emploi.com

Services à la Personne auprès des particuliers :

- ☐ Entretien de la maison (ménage, repassage, lavage de vitres...)
- ☐ Garde d'enfants âgés de plus de 3 ans
- ☐ Aide au déménagement
- ☐ Jardinage (tonte de pelouse, taille, désherbage)

ACTIF EMPLOI RECRUTE !

Le Nid des Aidants : une aide aux aidants sur votre commune.

Vous êtes au domicile avec un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (type Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques...) ou en perte d'autonomie, le Nid des Aidants peut vous accompagner.

Entièrement gratuit, il vous suffit de nous joindre par téléphone au **06 08 34 71 01** ou par mail à :

Pfr.sudvendee@lna-sante.com

Union départementale des Associations familiales,

119, boulevard des Etats-Unis

– 85000 La Roche-sur-Yon



Tél. : **02.51.44.37.10** www.udaf85.fr

De quoi s'agit-il ? • Un lieu ouvert à tous •
Un professionnel à votre écoute • Des conseils gratuits et personnalisés

Pourquoi ? Faire face à une situation financière difficile, une accumulation de crédits à la consommation et/ou d'impayés • Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle • Améliorer la gestion de votre budget



Prochaines braderies 2023 :

13 et 14 janvier, 7 et 8 avril,

7 et 8 juillet, 8 et 9 septembre

43 rue du 11 Novembre

A Chaillé les Marais

Contact : **06 33 45 83 85**



Pour tous renseignements, coordonnées, s'adresser en Mairie

Commission Travaux – Bâtiments

(Membres de la Commission : FROMENT René - GROLLEAU Denis – TRAVAUX Jacques – BOURNEL Paul)

Cette année, la Commission a travaillé sur les bâtiments cités ci-dessous :

1. Salle des Fêtes :

Remise aux normes de sécurité (alarme incendie, évacuation, blocs de sécurité, VMC, etc.) suite à la visite de contrôle périodique la Commission de Sécurité de l'arrondissement de Fontenay Le Comte en date du 4 Janvier 2022, qui avait émis un avis défavorable à la poursuite d'exploitation de l'établissement.

L'entreprise COMELEC Services de PETOSSE a installé un système d'alarme audible dans tout l'établissement et a vérifié tous les blocs autonomes d'éclairage de sécurité défectueux.



L'entreprise QUIETALIS de La Roche-sur-Yon a vérifié tous les appareils de cuisson.



L'entreprise MERCIER de Marans a fait l'entretien de la VMC.

L'entreprise APAVE de La ROCHE SUR YON contrôle toutes les installations électriques de la Salle, annuellement.

Un rapport des travaux réalisés a été envoyé à la Sous-Préfecture de Fontenay-le-Comte.

2. Local commercial de la boulangerie :

Afin d'atténuer la condensation dans les locaux commerciaux, une buse sifflet diamètre « 200 » basse consommation a été posée par l'entreprise MERCIER de MARANS.



3. Cantine :

Le four et le réfrigérateur ont été renouvelés pour un montant total de dépense de 8 571.38 € HT soit 10 285 € TTC.

- Achat du four à l'entreprise QUIETALIS de La ROCHE SUR YON : 7000.00 € - 8 400.00 € TTC

- Achat d'une armoire froide à l'entreprise QUIETALIS : 1 571.38 € - 1 885.66 € TTC

La commune a fait une demande de subvention à l'Etat dans le cadre du plan de relance en faveur de l'agriculture et de l'alimentation et de la forêt (loi Egalim).

Les dépenses ont été subventionnées à hauteur de 7 583.00 € HT .

L'ancien matériel de la cantine va être affecté à la Salle des Fêtes.

Les travaux d'extension de la cantine débuteront au cours du 1^{er} semestre 2023.

4. **Eglise :**

Nous avons parmi nos projets 2023, décidé de faire réparer une cloche de l'Eglise (l'angélus) et l'accès au clocher, ce dernier étant devenu trop vétuste et dangereux.

Une demande de subvention a été faite auprès du Département.



5. **Cimetière :**

Le mur du cimetière côté rue de la fontaine au Clain sera refait en 2023- 2024 et les portails changés, des demandes de subvention vont être faites.

6. **Bâtiments publics :**



- La réfection des toitures des gîtes de pêche et du presbytère ont été refaits, celle de la salle des fêtes est en cours d'étude.
- L'agrandissement des sanitaires à l'Ecole Publique et la rénovation des cours sont prévus en 2023.
- Des études et demandes de subvention vont être faites auprès des organismes concernés pour la rénovation énergétique de certains bâtiments.



Commission Voirie

(Membres de la Commission : FROMENT René – ROBIN Annie – GROLLEAU Denis – ROULLEAU Elie – PACAUD Antoine – BOURNEL Paul)

1. **Rue de la Voie :**

La troisième tranche a été réalisée, une quatrième tranche devrait être programmée dans les deux années à venir, ce qui permettra de relier le lotissement de la Passerelle au centre bourg. Les habitants pourront ainsi utiliser les trottoirs et marcher en toute quiétude.

Nous rappelons que la partie » béton lavé » est réservée aux piétons et que le stationnement des véhicules à cheval sur les trottoirs est interdit des deux côtés :

- Sur la partie végétalisée, car cela détériore l'engazonnement en créant des « saignées » dans la terre
- Sur la partie bétonnée qui gêne la libre circulation des piétons.

Merci de veiller à respecter le bien être de chacun.

2. **Routes du Marais :**

La commission communale s'était réunie au mois de mars 2022 afin de lister le programme des routes à rénover.

Malheureusement la météo a décidé autrement Nous avons dû prévoir des travaux supplémentaires car les routes de marais se sont considérablement dégradées, nous allons en priorité refaire :

- a. La route de la Guinée sur 520 ml (du Both Neuf au pont de la Guinée) : stabilisation de la chaussée par broyage, tri-couche cloutée sur chaussée, puis du Pont de la Guinée au lieu-dit La grande Guinée : stabilisation de chaussée par broyage.
- b. La route de Sauvagnac sur 580 ml (pont de la Guinée à Sauvagnac) : stabilisation de chaussée par broyage
- c. La route de la Chevrotière : sur 200 ml confection couche d'accrochage et sur 420 ml rabotage en axe, tri-couche cloutée sur chaussée.
- d. Les travaux sont effectués par l'entreprise CHARRIER, un appel d'offres a été fait avec les communes voisines (constitution d'un groupement de commande).

L'ensemble des travaux pour les routes de marais s'élève à 57 700.00 €.

- e. Participation financière aux travaux de pieutage sur la route de la Chevrotière.

3. Ponts :

Des diagnostics sur les ponts situés dans la commune ont été réalisés gratuitement par le CEREMA.



Commission Environnement

(Membres de la Commission : ARCHAMBAUD Monia -
KLEIN-ARRIGHI Anne Claire – SOUCEK Nathalie –
TRAVAUX Jacques – BOURNEL Paul)



Vous pourrez normalement, au printemps 2023 profiter des nouvelles structures, qui nous l'espérons vous donneront entière satisfaction ; le skatepark et la nouvelle passerelle.

Au printemps 2023, nous réaliserons à nouveau le concours des maisons fleuries, vue depuis la rue.

Lauréats 2021



Vivre Ensemble...

LES FEUX :



VU L'ARRETE PREFECTORAL N° 12 SIDPC-DDTM 627
PORTANT REGLEMENTATION DE L'USAGE DU FEU SUR LE
DEPARTEMENT DE LA VENDEE, LE BRULAGE DE DECHETS EST
INTERDIT, IL NUIT A L'ENVIRONNEMENT ET A LA SANTE. IL PEUT
ETRE A L'ORIGINE DE TROUBLES DE VOISINAGES GENERES
PAR LES ODEURS ET LA FUMEE ET CAUSER LA PROPAGATION
D'INCENDIE. LES DECHETS VERTS DOIVENT ETRE COMPOSTES.
LES AUTRES DECHETS DOIVENT ETRE DEPOSES EN
DECHETTERIE.

URBANISME

Le dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme sur le territoire de Sud Vendée Littoral est désormais possible. Voici le lien : <https://sudvendeeelittoral.geosphere.fr/guichet-unique>

Attention ! Pour tout type de travaux par exemple clôture, ouverture, création d'une fenêtre de toit, abri de jardin, extension de la maison,....un dossier de déclaration préalable ou de permis de construire est à déposer en Mairie. Cette demande est ensuite instruite au service « ADS » (Autorisation du Droit du Sol) de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, situé à Luçon. Se renseigner auprès du secrétariat

ENTRETIEN DES HAIES :



Vous êtes propriétaire d'un terrain, Votre haie n'est pas taillée et devient envahissante sur la voie publique...

Je suis obligé de vous rappeler qu'il y a une obligation d'égale, en effet les haies ou arbres doivent être taillés de façon à ne pas gêner la circulation. Je vous demande donc de prendre toutes vos dispositions pour remédier à ce désagrément.

LE BRUIT :



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, **les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : *nouvel Arrêté préfectoral N°22/CAB/399 relatif aux bruits de voisinage*

		Lundi-vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
Art. 6	Activités professionnelles sur la voie publique ou dans des propriétés privées	7 h – 20 h	8 h – 20 h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Art. 11	Appareils sonores de protection des cultures	Du lever du soleil au coucher du soleil (heures légales) durant 3 semaines maxi	Du lever du soleil au coucher du soleil (heures légales) durant 3 semaines maxi	Du lever du soleil au coucher du soleil (heures légales) durant 3 semaines maxi

Commission Artisanat, Commerce, Tourisme

Chez Olivier, Bar Tabac

Arrivé en 2018 dans notre village, Olivier vous propose de nouveaux services, le relais colis, des jeux de la Française des jeux (Loto, Euro million, Paris sportifs) et des boissons à emporter, ceci en plus de ce qui était déjà en place dans la continuité de Dominique, les timbres, le retrait d'espèces et le gaz butane en bouteille.



Olivier vous souhaite à tous une bonne santé pour cette nouvelle année !

A bientôt chez Olivier !

TOCASOLIE, Boulangerie Pâtisserie



Arrivée en décembre 2020, la petite famille de Thomas et Camille s'est bien adaptée à sa nouvelle vie parmi nous, grâce aux clients fidèles et gourmands, et également grâce à l'aide de la Mairie qui a toujours été à leurs côtés.

L'année 2022 a été assez difficile compte tenu de la conjoncture actuelle, mais cela n'a pas empêché notre jeune couple d'investir dans un nouveau four. Ce changement était crucial et indispensable au vu de la vétusté de l'ancien four. Et

ce changement leur permet maintenant de travailler dans une atmosphère plus saine et de proposer de meilleurs produits.

La boulangerie TOCASOLIE sera toujours persévérante afin de conserver l'ambiance joviale et bienveillante du village. Elle continuera à vous accueillir avec le sourire, dans la bonne humeur, et vous souhaite à tous une excellente nouvelle année ! A bientôt chez TOCASOLIE pour le plaisir des papilles !

En partenariat avec tous les acteurs économiques locaux, nous avons pour projet d'organiser une journée Portes Ouvertes afin de vous permettre de découvrir la richesse de notre village au travers des différents métiers exercés, que ce soit de l'artisanat ou du commerce. Il y en aura pour tous les goûts ! Pour vous chouchouter, chouchouter vos proches, vos compagnons à 4 pattes, chouchouter votre maison, votre jardin, votre véhicule, etc. Alors à très bientôt lors de cette journée exceptionnelle !"

Commission Ecole - Cantine - Garderie

L'école primaire est l'âme vive de notre commune et représente l'attractivité de notre village.

Nous remercions vivement l'équipe enseignante et les agents communaux engagés, attentifs aux besoins des enfants.

Les dossiers relatifs à la restructuration des toilettes des classes maternelles et à la réfection des cours de l'école sont en cours de finalité. Les travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires de l'été 2023.

A chaque période de vacances scolaires 2022, la Mairie en partenariat avec l'Etat et l'association « Les Francas de Vendée » a reconduit les « Colos Apprenantes » ; des séjours de découvertes apprenantes et solidaires. Dix enfants de la commune ont bénéficié de ce dispositif. Les enfants reviennent toujours ravis de leur séjour.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est aussi un lieu de sociabilisation. Cette pause repas doit être un moment agréable et convivial.

C'est en moyenne 75 enfants qui déjeunent chaque jour. Au regard de la situation sanitaire, les enfants sont, à nouveau, répartis sur deux services. Nous avons la volonté de favoriser l'approvisionnement en produits durables et d'intégrer des produits bio en alternance dans les menus.

Les travaux de l'agrandissement de la salle de restauration sera effective au cours de l'année 2023. Les élèves déjeuneront à la salle des Fêtes en un seul service. L'organisation du transfert des élèves sera présentée lors d'un Conseil d'Ecole et publication d'une note d'information aux parents d'élèves.

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire propose un panel d'activités riches et variées : lecture, jeux de société, activités manuelles, jeux de plein air.

Le PEDT (Projet Educatif de Territoire) mis en place pour trois ans est évalué chaque année par le Comité de Pilotage. Ce dispositif permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner les actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations des enfants et des jeunes.

La mise en place en septembre 2022 du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) enrichit notre objectif envers les jeunes de la commune.

Monique Sureau
2^{ème} Adjointe en charge de l'Ecole

La Restauration Scolaire

Le 7 Juillet 2022, Souvenir... les CM2 ont pris leur dernier repas à la cantine...

Après deux ans de crise sanitaire, nous retrouvons cette année un rythme de repas plus agréable,

- 1er service de 12h00 à 12h40 accueillant les TPS, PS, MS, GS et CM1
- 2ème service de 12h50 à 13h30 accueillant les CP, CE1, CE2 et CM2

La semaine du goût, du 10 au 14 Octobre 2022, était sur le thème « des épices et des aromates »,

Nous partagerons des repas à thème...

- le repas de Noël
- la chandeleur
- le nouvel an chinois.

Sylvie, Corine, Delphine et Cathy.



Accueil Périscolaire Les Grenouilles

Comme chaque année, notre équipe est heureuse d'accueillir vos enfants au sein de l'accueil périscolaire, les activités qui y sont proposées sont fondées sur les objectifs éducatifs du PEDT qui sont le vivre ensemble en collectivité, l'écocitoyenneté, l'égalité et l'ouverture culturelle.

Les actions proposées sont diverses : activités à thèmes, animations, jeux en extérieur en fonction du temps, partage et écoute. Un moment pour les devoirs est proposé aux enfants.



L'accueil périscolaire de Sainte Radegonde des Noyers situé à côté de l'école primaire, accueille les enfants scolarisés de 7 h 15 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 45 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Les inscriptions et renseignements se font auprès du secrétariat de la Mairie.

Les frais d'inscription sont de 0,90 € /demi-heure (0 à 900) ou 0,95 € /demi-heure (de 901 et plus) et 0,50 le ¼ d'heure de 18h30 à 18h45.

Pour des raisons d'organisation et de capacité d'accueil, **toute absence doit impérativement** être signaler en Mairie ou à l'accueil périscolaire en dehors des horaires de la mairie.

L'équipe encadrante vous souhaite une très bonne et très heureuse Année 2023,

Delphine, Corinne et Cathy



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'équipe municipale a souhaité la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) afin de permettre aux jeunes de la commune de participer activement à la vie de la commune.

Le CMJ est composé de 13 jeunes de la commune. L'élection a donné lieu à une véritable campagne électorale, affiches et flyers. Les élections se sont tenues le 14 mai 2022 et le Conseil Municipal des Jeunes a été installé le 18 juin 2022.

Les jeunes élus avec les conseillers municipaux en charge de la Jeunesse

Les noms des élus :

Julie Boutet, Louna Brin, Margot Drouault, Romane Drouault, Julia Klein-Arrighi, Elina Lahaie, Rose Lalonnier, Collyne Nauleau-Thoumazeau, Camille Petit, Clémence Petit, Kendal Picoron, Melvin Sicard, Anaé Thorin.

Les conseillers du CMJ ont élu une présidente : Rose Lalonnier et un suppléant : Camille Petit.



Elus pour une durée de 2 ans, ils se réuniront plusieurs fois par an avec des élus adultes pour parler de leurs projets et voir de quelles façons il sera possible de les mettre en œuvre.

Le Conseil Municipal des Jeunes est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté où l'on peut mener des projets très variés : mettre en place des actions pour la nature et l'environnement, réaliser des projets concernant l'aménagement de la commune, pratiquer des activités culturelles et sportives, assister aux différentes commémorations, rencontrer et effectuer des activités avec les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Les Conseillères Municipales en charge de la Jeunesse



CHAPUYMORAD

CHAPUYMORAD



La cinquième édition « **CHAPUYMORAD** » s'est déroulée le 3 septembre 2022 au City Stade de Ste Radégonde-des-Noyers. Elle a réuni une trentaine de jeunes des trois communes (Champagné, Puyravault, Ste Radégonde-des-Noyers). L'animation proposée concernait un tournoi inter-villages : des défis ludiques et sportifs.

Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Chaillé-les-Marais ont fait une démonstration sur extinction d'incendie. Les jeunes étaient ravis de manier la lance à incendie. L'après-midi s'est terminé par un goûter offert par la commune : brioche et boissons.

Pour clôturer la manifestation, la Cavalerie de la Sablière a offert aux jeunes un tour de calèche. Un vif remerciement aux membres de l'association. Un bel après-midi dans un climat de cordialité et de bon voisinage.

Les Conseillères Municipales en charge de la Jeunesse



Ecole publique

de Ste Radegonde des Noyers

En cette rentrée, l'équipe enseignante est quelque peu modifiée.
L'équipe actuelle est donc constituée de :

Mme Marie Genauzeau et Mme Pauline Banbuck dans la classe mutualisée de maternelle (TPS/PS/MS)

Mme Fabienne Bernard (CP/CE1),

Mme Mélanie Duval (GS/CE1),

Mme Laetitia David (CE2/CM2),

Mme Noémie Duthil-Valoteau (directrice) complétée par M Olivier Ratouit le lundi et mardi (CM1)

L'équipe enseignante est toujours secondée par deux ATSEM,
Mme Fabienne Bouhier et Mme Sandra Pineau.

Une année culturelle!

Après ces années marquées par la réduction de sorties culturelles, nous renouons avec le plaisir d'aller au spectacle! Le théâtre le Jean-Baptiste accueillera tous les élèves de l'école autour des spectacles « la Mer », « Granule » et « Ô poil ». L'école est également inscrite au programme « Ecole et cinéma »: Le chien jaune de Mongolie, Ma vie de Courgette, Petites z'escapades, l'homme qui rétrécit, Mon voisin Totoro et Billy Elliot nous attendent!

Les plus grands auront la chance d'assister à la comédie musicale « Natourya » au Vendée space et à une exposition de l'artiste Georges Mathieu à l'Historial de la Vendée.

Toutes ces activités nous sont rendues possibles grâce à nos précieux partenaires: l'Amicale laïque, la Commune de Ste Radegonde, La Communauté de communes du Vendée Littoral et le Conseil départemental de la Vendée.

Un nouveau projet d'école

Cette année, un nouveau projet d'école valable 4 ans débute. Après une année de réflexions et d'analyses, les enseignants proposent un projet adapté aux besoins identifiés des élèves. La lutte contre les troubles et déficits attentionnels sera un de nos axes principal. Nous avons choisi le dispositif « ATOLE » pour guider nos pratiques et aider nos élèves à rester concentrés! La co-éducation école-famille sera bien évidemment sollicitée pour la réussite de ce projet.

NOS PROJETS

CETTE ANNÉE !

Projet « Le marais poitevin aux portes de la classe » (CE2/CM2)

Projets sportifs en lien avec le dispositif « Terres de jeux » proposé par la Commune dans l'optique de Paris 2024.

Développer le savoir nager en proposant aux élèves du Cp au CM2 d'aller à la piscine.

Travail collectif autour des émotions présenté au spectacle de fin d'année.

Renforcer les liens entre les élèves de l'école grâce à des journées d'ateliers en commun.

Renforcer le lien entre les familles, l'école et les différents partenaires autour de goûters avant chaque vacances.

Association "Amicale Laïque des écoles publiques de Sainte Radegonde des Noyers"
4 rue du Têteau - 85450 SAINTE RADEGONDE DES NOYERS



amicalelaïque85450@gmail.com

Créée en 1949, l'Amicale Laïque regroupe des parents et amis de l'école publique qui ont à cœur la défense et le développement de l'école publique laïque. Elle est affiliée à la Fédération Départementale de la Ligue de l'Enseignement.

Tout au long de l'année scolaire, les membres se retrouvent régulièrement pour organiser des manifestations et des ventes afin de récolter des fonds qui sont reversés à l'école publique de la commune pour participer au financement de projets éducatifs et culturels. Ainsi, pour l'année scolaire 2020/2021, l'Amicale Laïque a permis entre autres de financer plus de 2500 € de jeux de cours et de sorties culturelles.

Nous avons également pu maintenir la fête des écoles, avec une belle participation des enfants et des parents. Merci à tous les membres pour avoir permis l'organisation de cette manifestation, indispensable à notre association. Elle va nous permettre d'apporter un financement plus important à l'école cette année.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'Amicale Laïque vous propose l'agenda suivant :

- * **Novembre 2022** : Vente de Sapins de Noël et Vente de chocolats
- * **Décembre 2022** : Fête de Noël
- * **Février / Mars 2023** : Carnaval
- * **Le 1er mai 2023** : Concours de Palets ;
- * **Juin 2023** : Cinéma de plein air
- * **1 Juillet 2023** : Fête de l'école.

**Nous restons disponibles pour vous présenter notre association,
pour échanger autour de nos activités, de nos projets,...**
**Si vous partagez nos valeurs et si vous souhaitez vous impliquer dans nos actions,
n'hésitez pas à venir nous rejoindre !**

Pierre DROUAULT, président
Lucie BLANCHET, secrétaire
Marion ORY, trésorière

PETIT Julien, vice-président
Sabrina RIVE secrétaire adjointe
Alice FAUVEL, trésorier adjoint





Regroupement Pédagogique Intercommunal

En ce début d'année scolaire 2022 – 2023, l'équipe enseignante de l'école Sainte Thérèse a accueilli une nouvelle enseignante dans son équipe pédagogique. Mme Pauline Hervieu assure toujours l'enseignement à la classe de PS/MS/GS/CP ainsi que la direction de l'école. Elle est accompagnée de Violaine, aide maternelle. Mme Lucie Martin a été nommée dans la classe des CE-CM. Nous aurons la chance de bénéficier de la présence de Nathalie Carlier en mai et juin dans le cadre du poste d'aide à la réussite scolaire. Christophe Boutet, enseignant RA interviendra également plusieurs fois dans l'année afin de venir renforcer les acquis des élèves.

Les effectifs de l'école sont en hausse : 46 élèves fréquentent notre belle école !

Les dates à retenir :

- Ventes de jus de pommes, de pizza, de calendrier de l'Avent et de chocolats de Noël
- Célébration de Noël vendredi 9 décembre à l'église
- Vendredi 16 décembre : grand jeu de Noël organisé par l'équipe enseignante
- Théâtre à la salle des fêtes de Champagné-les-Marais : samedi 14 janvier, vendredi 20 janvier, samedi 21 janvier, samedi 28 janvier, dimanche 29 janvier, samedi 4 février, dimanche 5 février
- Soirées inscriptions pour les nouvelles familles : vendredi 13 janvier de 18h à 20h
- Concert de Gospel : samedi 11 mars à la salle Plaisance de Luçon
- Célébration de Pâques : à fixer
- Vente de gâteaux BIJOU
- Kermesse en juin avec le spectacle des enfants



Nos projets pour cette année :

- Notre thématique annuelle est "à la découverte des animaux". Nous nous servons d'albums de littérature de jeunesse afin d'apprendre à connaître les animaux de la forêt, les animaux du froid, ceux de la mer et des océans, les animaux près de chez nous puis les animaux sauvages. Nos découvertes nous emmènerons en classe de découverte les 5 et 6 juin du côté de Mervent, Maillé et Benet.
- 8 séances à la bibliothèque de Champagné-les-Marais grâce au partenariat avec la Mairie
- 8 séances à la piscine de Luçon pour les CP CE CM
- 10 séances d'éveil musical grâce au partenariat avec la Mairie
- 3 interventions de la sécurité routière afin de se déplacer en toute sécurité
- 8 séances de sport "gymnastique" avec un intervenant sportif
- Fin septembre, nous avons participé à l'opération "Nettoyons la nature" afin de sensibiliser nos élèves à la menace des déchets humains et les éduquer aux comportements citoyens.



Ecole Privée mixte Sainte Thérèse-26 rue de la Paix--85450 CHAMPAGNE-LES-MARAIS

02.51.56.65.17

direction@champagnelesmarais-stetherese.fr



La Bibliothèque Municipale

"La lecture est une ouverture sur un monde enchanté " François Mauriac

Comme chaque année la bibliothèque municipale est ouverte le:

Mercredi de 16h à 18h

Cette année, quelques nouveautés pour adultes et enfants sont arrivés enrichir la bibliothèque grâce à une somme allouée par la municipalité (romans, mangas et histoires pour les petits)

Vite, faites les sortir de la bibliothèque où ils s'ennuient.



Elisabeth et Martine



Plan Communal de Sauvegarde

En cas d'événement majeur (Inondation, submersion marine, tempête, accident d'un camion transportant des matières dangereuses, incendie,...), la municipalité vous alertera par porte à porte et/ou mégaphone + sirène. La cabine téléphonique fonctionne uniquement pour les numéros d'urgence (17 Police, 18 Pompiers, 15 SAMU,...).



La sirène sera actionnée en cas d'alerte rouge.

Les essais de la sirène se feront tous les premiers Mercredis de chaque mois.

La population concernée par les risques d'inondation (bords de mer) sera rapatriée à la salle des fêtes.

Afin de constituer une liste des habitants de Sainte Radegonde des Noyers et notamment des personnes fragiles à prévenir en priorité lors du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) (exemple Alerte météo classée rouge), la municipalité vous invite à compléter l'imprimé joint dans ce bulletin et à le déposer en Mairie. si vous ne l'avez jamais rempli.

Le Comité des fêtes



Merci,

Le comité des fêtes tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes nous ayant soutenu durant cette année lors des manifestations que nous avons pu organiser, par leur participation active, cette année la crise sanitaire n'a pas daigné s'en mêler. Le conseil d'administration remercie également tous les bénévoles ayant contribué au bon fonctionnement des différents événements.

Toute l'équipe du comité des fêtes a une pensée pour Mr Joël Massiot et toutes sa famille dans les moments difficiles qu'ils vivent, et nous leur souhaitons beaucoup de courage pour affronter cette épreuve.

Pour cette année le comité des fêtes a organisé plusieurs événements tel que : concours de pétanque, Ste Rad fêtes l'été, 14 Juillet, vide greniers, LOTO et à venir le marché de Noël Le 16 décembre 2022.

L'assemblée générale du comité des fêtes est prévue pour le samedi 14 Janvier 2023 à 18h30 (date à confirmer). Nous remercions d'avance tous ceux qui voudrons bien venir nous aider en tant que membres actifs ou au sein du conseil d'administration.

Le conseil d'administration du comité des fêtes vous souhaite une très belle année 2023, ainsi que de belles fêtes dans notre village.

L'ensemble des membres du comité des fêtes



Pour l'année 2023 le comité des fêtes prévoit de faire les événements suivants :

Samedi 22 Avril : LOTO

Samedi 17 Juin : Ste Rad fête l'été

Vendredi 14 Juillet : Fête Nationale

Mardi 15 Août : Vide-Greniers

Samedi 28 Octobre : Fête costumée d'halloween.

Samedi 16 Décembre : Marché de Noël



Association de Gymnastique Volontaire



L'association de gymnastique volontaire de Ste Radegonde des Noyers a fait sa 32^{ème} rentrée cette année avec notre animatrice pour la 2^{ème} année Chloé Joly.

Notre association vous propose 3 heures de cours, dans une ambiance très sympathique, qui se déroulent à la salle des fêtes :

- **Le mardi de 9h à 10h (cours dynamique)**
- **Le mardi de 10h15 à 11h15 (gym douce)**
- **Et le jeudi de 20h30 à 21h30 (cours dynamique)**

N'hésitez surtout pas à venir essayer et rejoindre les 35 adhérents de notre association, les deux premiers cours sont gratuits.



Nous envisageons, si le contexte sanitaire le permet, d'organiser une soirée Zumba et notre traditionnelle randonnée en mars.

Le bureau de l'association vous souhaite une excellente année 2023.

Colette RABAUD, La Présidente



LA JOSEPHINE 2022

Une trentaine de femmes/hommes se sont retrouvés dans une ambiance conviviale, samedi 8 octobre 2022 à Ste Radegonde-des-Noyers, pour participer à La Joséphine, une marche de 5 km, en faveur de la Ligue contre le cancer du sein.

Cette marche s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la Mairie.

Un vif remerciement à la Mairie de Puyravault et au Club de Gymnastique de Ste Radegonde-des-Noyers qui ont participé activement à la préparation de cette manifestation.



Le Football Club Cantonal (FC2 SUD VENDEE)



L'année 2022 a une fois de plus été riche pour le FC2 Sud Vendée ! Que ce soit d'un point de vue économique ou culturel, le club du FC2 Sud Vendée continue de participer activement au développement du Sud Vendée.

Quelques chiffres

Cette année, le nombre de licenciés au club de football du FC2 Sud Vendée continue d'augmenter en passant de 370 (2021/2022) à 420 licenciés (2022/2023). Pour l'année à venir, le FC2 Sud Vendée continue d'employer 16 salariés : éducateurs, animateurs, responsable sponsoring et marketing, ... Nous sommes heureux de compter sur plus de 70 bénévoles ainsi que d'être soutenus par l'ensemble de nos partenaires (+ de 100 partenaires au total !).

Le sportif

La saison 2021/2022 a permis à notre équipe fanion (foot herbe) d'accéder au plus niveau départemental (D1). Dans le même temps, notre équipe fanion (futsal) est descendue au second niveau régional (R2), mais beaucoup de positif est à noter en fin de saison : les premières victoires sont arrivées, l'investissement était toujours aussi présent, et l'arrivée de nouveaux joueurs de niveau supérieur a permis de renforcer l'effectif seniors du FC2.

Nos seniors féminines ont réalisé une très belle saison en remportant l'ensemble de leurs matchs de championnat.

Chez nos jeunes, nous sommes heureux de pouvoir compter cette saison sur une équipe U17 (D1), catégorie absente au club ces dernières années. Après leur montée l'an passé, notre équipe U15 évolue au plus haut niveau départemental (D1) également.

Afin de permettre à l'ensemble de nos jeunes de pouvoir s'entraîner, des navettes ont été mises en place le mercredi et le vendredi, ce qui permet de soulager de nombreux parents !

L'extra-sportif

Tout au long de l'année 2022, de nombreuses interventions ont été mises en place par le biais de nos salariés : accueil collectif de mineurs, interventions dans les écoles (pauses méridiennes), interventions dans les EHPAD du secteur, interventions au sein de la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte, camps de vacances, ... Nous espérons pouvoir réitérer l'ensemble de ces interventions en 2023.

Les manifestations

Le club du FC2 Sud Vendée a été présent sur plusieurs manifestations tout au long de l'année, notamment en tenant les buvettes : marché d'été de Chaillé-les-Marais, spectacle Son & Lumière au Sableau, forum des associations à l'Île d'Elle, ... Nous reconduirons notre présence pour cette nouvelle année.

Cette année encore, le FC2 Sud Vendée a organisé plusieurs manifestations : organisation de son premier tournoi régional U15 (qui a été une vraie réussite, tant au niveau du sportif que de l'organisation !), traditionnelle soirée fruits de mer, ... et clôturera la saison par le Goûter de Noël à la salle des fêtes de Chaillé-les-Marais avec la venue du Père Noël le 10 décembre 2022.

L'année 2022 a également été marquée par le changement de présidence au sein du club. Président depuis 1979, M. ALLAITRU Jean-Michel cède sa place à deux nouveaux co-présidents : M.GOURIOU Julien et M. DEVANNE Hervé. M. ALLAITRU Jean-Michel devient président d'honneur.

Le FC2 Sud Vendée continuera tout au long de cette année à participer au développement de notre territoire en intervenant au sein de multiples organismes, en organisant des manifestations, tout en participant à la vie sociale et sportive de nos communes.

Parents, amis, partenaires... N'hésitez pas à rejoindre notre grande famille du FC2 Sud Vendée. Nous serons très ravis de vous compter parmi nous !

Pétanque Loisir du Marais

Le club se porte bien après seulement dix mois d'existence, nous avons quarante-huit adhérents, ce qui est un bon début.

Nous avons organisé cinq concours cette année où nous avons eu le plaisir de recevoir les joueurs de Marans, Charron, Le Langon et Mervent. Une rencontre a été également organisée avec le club de l'Hermenault et St Cyr les Gâts.

Toutes ces journées se sont déroulées dans une bonne ambiance, ce qui nous incite à renouveler ces manifestations pour 2023. En espérant accueillir de nouveaux joueurs, en particulier des habitants de Sainte Radegonde, deux nouveaux sont déjà inscrits pour 2023.

Les entraînements sont reconduits les mêmes jours que cette année, à savoir les Mercredis et les Samedis après-midi, au City stade, dès que le temps le permet.

Nous renouvelons nos remerciements à la Municipalité pour l'accueil qui nous a été réservé.

Nous terminons ce mot en vous souhaitant de Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et Tous ainsi que nos Meilleurs Vœux pour 2023.

Le Bureau,

Contact : M. VERDON –tel 06.76.07.63.91



Au 1er rang, les membres du bureau : Patrick Praud, Jean-François Bonnaud, Nathalie Puyo, Paul Bournel et Michel Verdon sont accompagnés de membres adhérents. | OUEST-France





L'Anguille Chaillezaise couvre dix communes du Sud-Vendée, à la croisée du « Marais mouillé » et du « Marais desséché », où règnent la reine du marais l'anguille et les brochets, sandres, perches et tous autres poissons blancs.

Cette année aura lieu la reprise de l'école de pêche pour les enfants âgés de 10 ans minimum. Apprentissage et montage de lignes sera le programme de cette année De Mars À Septembre viens découvrir la pêche avec nos moniteurs bénévoles. n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT: 06.84.23.85.97
MAIL: anguillechaillezaise@gmail.com









Club Tennis de Table Radegondais

La saison 2021 / 2022 s'est déroulée dans de bonne condition après les problèmes rencontrés avec les restrictions ...

Une équipe était inscrite en pro-excellence, et termine deuxième
Un de nos joueur a participé au Nationaux double appartenance (bonne expérience pour une première fois).



La saison 2022 / 2023 a commencée en Octobre, nous avons inscrit deux équipes

Les rencontres ont lieu le vendredi soir à partir de 21h00

Les séances d'entraînement ont lieu :

- Le lundi. Le mercredi de 18h00 à 20h00
- Le vendredi de 18h00 à 20h00 pendant les vacances

Les joueurs du club vous souhaitent une bonne fin d'année 2022 et vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour 2023.

Pour plus d'informations :

M Yannick GRIVET, 8 rue de la voie, 85450 Ste Radegonde des Noyers
Port : 06 07 47 54 52 [mailto: y.grivet@orange.fr](mailto:y.grivet@orange.fr)

~~~~~

## A.R.T.I.S.T

**La pratique du théâtre développe la confiance en soi.**

Il faut du cran pour monter sur scène. Vous devez jouer et performer devant un public, c'est-à-dire devant des personnes inconnues. Cela renforce la confiance en soi et développe notre capacité à gérer des situations embarrassantes et stressantes.

Cette année nous avons eu le plaisir de faire un don de 500 € À l'association " un pas pour Aylisse "



Nous comptons cette année 11 acteurs Âgés de 7 à 10 ans et 10 acteurs de 12 à 16 ans.

- Les répétitions ont lieu tous les mardis de 18h à 19h pour les enfants du primaire et de 19h à 20h pour les collégiens et lycéens avec Gwennaëlle et Léonie.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui sont ou ont été bénévoles au sein de l'association sans elles la représentation de notre spectacle ne pourrait avoir lieu. Nous souhaitons d'ores et déjà vous rappeler que votre soutien et votre participation, aussi minimes soient-ils, aux activités de l'association sont indispensables à son maintien. Nous lançons un appel à vous tous pour venir nous rejoindre afin d'assurer la pérennité de l'association.

Tous les membres de l'association A.R.T.I.S.T vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et espèrent vous retrouver nombreux Samedi 3 Juin et Dimanche 4 juin 2023 pour venir découvrir et applaudir nos p'tits marouins.

Page facebook "Les p'tits marrouins"

Dominique Guet, Président "A.R.T.I.S.T"



## SCENE EN RAD'

Comme vous vous en souvenez, la recrudescence du Covid-19 début 2022, nous a contraint à prendre la lourde décision d'annuler nos représentations de mars 2022.

Qu'à ce la ne tienne, la Compagnie d'Agathe, avec une énergie décuplée, vous présentera pour sa saison 2023, dans un décor à couper le souffle, la pièce :

**“ Tout bascule ” d'Olivier LEJEUNE.**

*Lasségué, publicitaire renommé, s'est résigné à épouser Corinne. À la sortie de l'église, Lucie, sa sœur aînée, gaffeuse invétérée, lui a logé dans l'œil un grain de riz. Le début d'un engrenage de catastrophes et de quiproquos détonants qui l'empêchent d'assister à son banquet de noces. L'intrusion de Tourille, mari d'Emmanuelle, sa maîtresse, venu lui apprendre sa mort accidentelle; L'arrivée de Rolors, présidentiable, qui met fin à leur collaboration professionnelle; Querrochot, journaliste local, dépassé par les événements...*

**Nos levers de rideau sont prévus les :**

**Vendredi 24 février 20h30**

**Samedi 25 février 20h30**

**Dimanche 26 février 14h30**

**Samedi 4 Mars 20h30**

**Dimanche 5 mars 14h30**

Une nouvelle actrice est venue compléter la troupe.

Comme d'habitude, réservation NON placées, avec ouverture des portes 60 minutes avant le lever de rideau...

1ers arrivés... 1ers placés !

Vous recevrez dans vos boîtes à lettres début janvier les modalités pour vos réservations.

**Mise en scène :** Agathe Bluteau

**Acteurs :** Francis Belot, Franck Boucard, Bernadette Gaborit, Dominique Guet, Isabelle Guet, Sabrina Pépin, Delphine Vanwalleghem

Nous vous souhaitons de passer entre amis et en famille d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Le président, Damien BLUTEAU.**



## Club du 3<sup>ème</sup> Age « L'ESPOIR »

C'est avec joie que nous avons repris nos rencontres du Vendredi chaque quinzaine.

Malgré la pandémie, le club maintient ses activités et cherche à faire encore mieux.

Cette année, nous avons proposé à nos adhérents, diverses activités :

- ❖ Voyage d'une journée à Saintes, très joli et très agréable
- ❖ Reprise des grands concours de Belote
- ❖ Reprise des concours inter- club
- ❖ Pique - nique du Mois d'Août sous le soleil sur le terrain ombragé de la commune

Nous remercions Mr le Maire, le Conseil et le Comité des fêtes pour l'aide qu'ils nous apportent à cette occasion.

Nous souhaitons à tous, nos meilleurs Vœux pour l'année 2023

Ainsi nous continuerons nos activités, ensemble, en passant des moments agréables.

### Perspectives 2023 :

- ❖ 20 janvier : assemblée générale suivie de la galette des rois
- ❖ 15 mars : 1<sup>er</sup> grand concours de belote
- ❖ 17 mai : 2<sup>ème</sup> grand concours de belote
- ❖ Août : pique-nique
- ❖ Des sorties d'une journée sont envisagées, dates et lieux non déterminés.
- ❖ Décembre : rcpas festif

CONCOURS DE BELOTE



Venez nombreux à notre assemblée générale en apportant votre joie et le plaisir de se retrouver.

Joyeuses fêtes de Nouvel An 2023

Le Président et le Conseil,



## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHASSE** **STE RADEGONDE / PUYRAVAULT**



La saison 2022 / 2023 voit son nombre de sociétaires en légère augmentation, soit 53 chasseurs.

Cette année 2022 nous aura tous marqués par cette sécheresse sans précédent et les problèmes sanitaires liés à la grippe aviaire.

Début de saison donc mitigé dès l'ouverture anticipée du gibier d'eau le 21 Août.

L'ouverture générale, le 18 Septembre a pu se réaliser avec quelques lâchers de faisans quand même disponibles au sein des éleveurs de gibiers.

La convention perdrix, mise en place en 2017, et ce, sur 6 années consécutives en collaboration avec la Fédération Départementale des Chasseurs dans le but de repeupler la perdrix n'a pue être renouvelée cette année ( vu l'indisponibilité de perdreaux dans les élevages de gibier suite à la grippe aviaire). Elle n'est que partie remise pour la saison 2023-2024 !

Territoire de marais que nous sommes, le lièvre reste l'un de notre gibier naturel de prédilection !

2022 aura été une saison exceptionnelle pour les passionnés de chasse au lièvre dans les « garrets » dès son ouverture le 02 Octobre.

Suite à l'augmentation de 30 % de la population lors du comptage de début d'année, ainsi que des dégâts toujours trop présents sur les cultures agricoles (tournesols principalement) , le plan de chasse en concertation avec la FDC nous à permis d'avoir 26 bracelets supplémentaires pour cette saison sur notre territoire.

Nous constatons depuis 2 ou 3 saisons, une population de Sangliers de plus en plus présente. Pour ce faire, des battues Sangliers / Chevreuils sont organisées en période hivernale.

La présence d'une société de chasse sur notre commune reste primordiale pour la régulation du gibier et des nuisibles (ragondins, renards...) qui prolifèrent chaque année.

Pour cela, nos chasseurs restent très actifs sur le territoire, soit 1778 ragondins et rats musqués comptabilisés pour la saison 2022 ; nous les en remercions !

Nos sorties aux paillers / roncières et l'investissement de notre piéteur Jean-Paul ROBIN nous permettent également de comptabiliser une belle prise de 16 renards pour cette saison.

Nous remercions les propriétaires qui mettent leurs terres à notre disposition pour la chasse ou la constitution de réserves communales.

Notre association est très accueillante, alors si vous êtes chasseur, n'hésitez pas à nous contacter si vous voulez nous rejoindre.

Je tiens à remercier Camille LALONNIER qui s'est impliqué et investi durant toutes ces années au sein du syndicat de chasse en tant que président et qui a décidé de passer le relais.

La société de chasse vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.



Le Président  
Alexandre VRIGNAUD

## L'année 2022 à la Cavalerie de la Sablière



La cavalerie de la Sablière a réalisé les activités suivantes :

- Cours d'attelage de l'initiation au perfectionnement en solo
- Cours d'équitation à partir de 12 ans
- Randonnées équestres (à cheval) en forêt (Sainte-Gemme la plaine, Mervent), en circuits fermés à la demi-journée, à la journée et sur plusieurs jours (Mortagne sur Gironde)
- Pension pour chevaux



A partir du mois d'avril la surveillance à cheval des animaux dans les marais communaux à repris.

Romain FLORENTIN (salarié de l'association) accompagné de son cheval Pow-Wow ont effectué la surveillance sur 2 marais communaux : Montreuil et Les Magnils Reigniers. Cette prestation d'écopastoralisme s'est terminée le 20 octobre.

L'été, pour le plus grand plaisir des cavaliers licenciés, des stages de perfectionnement équestre, des randonnées à la journée et demie- journée ont été organisés. Des randonnées sur plusieurs jours ont permis de découvrir d'autres régions pour le bonheur des cavaliers et des chevaux.



Cette année la Cavalerie de la Sablière a organisé ses portes ouvertes les 3 et 4 septembre, l'occasion de faire découvrir aux plus grands nombre les activités d'equifeel, de Trec et de l'attelage mais également de présenter aux visiteurs différents animaux de races locale, de profiter d'un magnifique spectacle équestre de la compagnie CHANDELAE et partager un dîner festif.

Enfin, le conseil d'administration a validé la nouvelle identité visuelle de la Cavalerie avec un logo orienté vers l'équitation d'extérieur.



Fort du succès des portes ouvertes 2022, nous vous donnons rendez-vous le **premier week-end de septembre 2023** pour un nouveau week-end festif et joyeux.

Pour toutes informations, nous sommes à votre disposition.

**Cavalerie de la Sablière** 15 route du canal 85450 Sainte Radégonde des Noyers - 06-43-47-94-81  
[cavaleriedelasabliere@outlook.fr](mailto:cavaleriedelasabliere@outlook.fr) - [Page facebook](#) : cavalerie de la Sablière





## Les grands projets de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral en 2023

L'année 2023 s'annonce riche en projets pour la Communauté de communes. Sur des thématiques aussi variées que l'habitat, les déchets ou le plan climat, de nouvelles réalisations verront le jour cette année. Une grande enquête publique est également ouverte dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale.

### Lancement du guichet unique de l'habitat

**Vous souhaitez rénover ou adapter votre logement ?** A partir de février 2023, Sud Vendée Littoral lance son Guichet Unique de l'Habitat. Une porte d'entrée unique pour les usagers, afin de simplifier leurs démarches, les accompagner dans leur projet de rénovation de leur logement. Des conseils et un accompagnement personnalisé, une aide au montage financier des travaux. La Communauté de communes Sud Vendée Littoral met également en place des aides financières qui pourront se cumuler avec des aides nationales. Ce programme s'intègre dans une opération programmée de l'amélioration de l'Habitat (OPAH) et une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE).

### Déchets : des évolutions et une grande enquête en 2023 collecte des déchets

**La Communauté de communes met le cap sur la réduction des déchets !** Avant un passage à la Redevance incitative (RI) en 2026 pour tous - vers un coût calculé en fonction du volume de déchets produit - la première étape comprendra deux grandes phases en 2023 : l'harmonisation du territoire à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), afin de mettre en place un mode de tarification unique pour tous sur le territoire ; puis à compter de juin, une grande enquête sera lancée pour anticiper le passage à la RI : les besoins de chaque foyer seront évalués et les bacs de collecte adaptés. En parallèle, les déchèteries évolueront aussi dans ce même objectif de réduction des déchets : un système de cartes d'accès sera mis en place pour un déploiement en janvier 2024 dans l'ensemble des déchèteries du territoire.

### Concertation autour du Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

**Dans le cadre de l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la Communauté de communes ouvre une enquête publique.** Objectif : recueillir le maximum d'avis pour nourrir ce projet de développement du territoire. En effet, ce document phare va permettre de fixer les grandes orientations du territoire en matière d'aménagement à l'horizon d'une vingtaine d'années. Du jeudi 15 décembre 2022 au mercredi 18 janvier 2023, une grande enquête publique est ainsi organisée sous le contrôle de commissaires enquêteurs. Pendant toute cette période, les habitants peuvent faire part de leurs observations sur ce projet de document d'urbanisme.

**Le dossier sera disponible à partir de l'ouverture de l'enquête publique:**

- Au siège de Sud Vendée Littoral aux heures habituelles d'ouverture
- Dans les mairies de Luçon, Sainte-Hermine, Mareuil-sur-Lay-Dissais, L'Aiguillon-la-Presqu'île, (commune déléguée de La-Faute-sur-Mer), La Tranche-sur-Mer, Chaillé-les-Marais aux heures habituelles d'ouverture
- Sur internet : [www.cc-sudvendeelittoral.fr](http://www.cc-sudvendeelittoral.fr)

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Depuis décembre 2021, la Communauté de communes a lancé l'élaboration d'un Plan Local d'urbanisme intercommunal pour l'ensemble des communes du territoire. Déterminant pour permettre un aménagement du territoire durable et cohérent, le Plan local d'urbanisme intercommunal fixe les règles d'occupation du sol : il définit ainsi les possibilités et les conditions d'utilisation et de construction pour chaque parcelle, sur une période de 10 ans. Le PLUi aura vocation à remplacer tous les documents d'urbanisme en vigueur sur son territoire (PLUi de l'ancienne communauté de communes du Pays de Sainte-Hermine, PLU et carte communale) et à couvrir les communes qui sont actuellement sans document d'urbanisme. Tout au long du projet, chaque citoyen peut exprimer ses observations et suggestions dans les cahiers de concertation disponibles en mairie et au siège de la Communauté de Communes, ou par courriel à : [pluiccsvl@sudvendeelittoral.fr](mailto:pluiccsvl@sudvendeelittoral.fr)

**Communauté de Communes Sud Vendée Littoral**

107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 85400 Luçon Tél : 02 51 97 64 64 [accueil@sudvendeelittoral.fr](mailto:accueil@sudvendeelittoral.fr)

Du lundi au jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h Le vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30

## France Services

A l'heure où le tout numérique prend de plus en plus de place dans notre quotidien, les animatrices « France Services » sont à votre disposition pour vous informer et vous orienter vers le bon interlocuteur. Elles sont également chargées de vous accompagner dans toutes vos démarches en ligne, en toute confidentialité, dans les domaines de l'emploi, la santé, le logement, la famille, la mobilité, les droits, les démarches pour les pièces d'identité ou les cartes grises et permis de conduire...

Si vous ne disposez pas d'outils informatiques qui vous permettent d'effectuer vos démarches en ligne, « France Services » met à votre disposition : ordinateur, imprimante et scanner en libre accès.

Afin de répondre aux mieux aux sollicitations des usagers, « France Services » accueille des permanences hebdomadaires ou mensuelles **sur rendez-vous** telles que la Mission Locale, le conciliateur de justice, le conseiller mobilité de l'atolier Méca Sud Vendée, l'Adile 85, la juriste du CIDFF, la travailleuse sociale de la CAF, le conseiller impôts de l'équipe mobile de la DDFIP, les assistantes sociales.

Pour être au plus près de vous, des lieux d'itinérances ont également été mis en place sur les communes de La Caillière Saint Hilaire, Mareuil sur Lay, La Tranche sur Mer et Saint Michel en l'Herm.

La communauté de communes Sud Vendée Littoral ouvre un espace France Services à Luçon

**A partir du 21 novembre 2022**, un Espace France Services ouvre au Forum des services à Luçon, 14 place du Général Leclerc.

Des équipements similaires à ceux de Chaillé les Marais et une équipe professionnelle et dynamique vous y attendent

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître tous les services proposés, les animatrices vous réserveront un bon accueil et répondront au mieux à vos demandes.



### Espace France Services Chaillé les Marais

43 bis rue du 11 novembre

85450 Chaillé les Marais

Tel : 02.51.56.70.88

[franceservices@sudvendeelittoral.fr](mailto:franceservices@sudvendeelittoral.fr)

### **Changement d'horaires à partir du 21 novembre 2022**

Lundi, mardi, mercredi : 13h45-17h45

Jeudi : 8h15-12h15

Vendredi : 8h45-12h45/13h45-17h30

### Espace France Service Luçon

14 place Leclerc

85400 Luçon

Tel : 02 51 56 70 88

[franceservices@sudvendeelittoral.fr](mailto:franceservices@sudvendeelittoral.fr)

Lundi, mercredi : 9h00-12h30/13h30-17h00

Mardi, vendredi : 9h00-12h30

Jeudi : 14h00-17h00

# ETAT CIVIL 2022

## NAISSANCES :

- 👶 Timéo PIGNON né le 21 Février 2022 à Fontenay le Comte
- 👶 Téo LEGENDRE né le 21 Février 2022 à La Rochelle
- 👶 Lila ESTEFFE née le 14 Mars 2022 à La Rochelle
- 👶 Inaya LAHAIE née le 25 Avril 2022 à Fontenay le Comte
- 👶 Elyna LECLERC née le 3 Juin 2022 à La Rochelle
- 👶 Soline PACAUD née 8 Juin 2022 à Nantes
- 👶 Juliette AUSSIBAL née le 18 Juin 2022 à La Rochelle
- 👶 Milann MERCIER né le 10 Août 2022 à La Roche sur Yon



## MARIAGES :



- 💍 Malika TOUIL et Stéphane MOREL mariés le 30 Mai 2022
- 💍 Camille MICHEL et Thomas SCZANIECKI mariés le 25 Juin 2022
- 💍 Lou BAFFIER et Adrien RICHARD mariés le 2 Juillet 2022
- 💍 Laura TEXIER et Geoffrey VENDAY mariés le 5 Novembre 2022
- 💍 Alina GALIMOVA et Romain COULON mariés le 22 Novembre 2022

## DÉCÈS



- Raymonde LAVACRY veuve WAZDRAG décédée le 9 Février 2022
- André CHAIGNEAU décédé le 22 Février 2022
- Etienne SOULARD décédé le 20 Mars 2022
- Marie-Louise FICHE veuve VIGNOT décédée le 1 Juillet 2022
- Jean-Paul MARCHANDEAU décédé le 28 Août 2022







## Manifestations 2023

- janvier : soirée Zumba - Gymnastique Volontaire
- février / mars: Carnaval – Amicale Laïque
- 24, 25, 26 Février et 4, 5 Mars : Théâtre – Scène en Rad'
- 12 Mars : Randonnée pédestre – Gymnastique Volontaire
- 15 Mars : Concours de belote – Club du 3<sup>ème</sup> Age l'Espoir
- 22 avril : LOTO – Comité des fêtes
- 1<sup>er</sup> Mai : Concours de palets – Amicale Laïque
- 8 Mai : Commémoration du 78<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
- 18 Mai : Concours de belote – Club du 3<sup>ème</sup> Age l'Espoir
- 3 et 4 Juin : Théâtre - Les Petits Marouins
- 6 Juin : Cinéma de plein air – Amicale Laïque
- 17 Juin : Ste Rad fête de l'Été – Comité des Fêtes
- 1 Juillet : Fête de l'Ecole Publique
- 14 Juillet : Fête Nationale (Animation, Jeux, Moules frites)
- 15 Août : Vide Grenier – Comité des Fêtes
- 2 et 3 Septembre : « La cavalerie en fête » - Cavalerie de la Sablière
- 28 Octobre : Fête costumée d'Halloween - Comité des Fêtes
- 11 Novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918
- Novembre : Goûter du CCAS
- 16 décembre : Marché de Noël - Comité des Fêtes